



Paris, lundi 12 novembre 2012

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

L'Association Française des Russisants s'adresse à vous au nom de ses adhérents, de tous les « russisants » de France, enseignants, chercheurs, traducteurs, ingénieurs, cadres, étudiants, élèves, qui étudient, enseignent le russe en tant que langue étrangère ou s'en servent dans leur activité professionnelle et à titre personnel.

Alors que les relations entre la France et la Russie s'élargissent et s'approfondissent depuis plus de vingt ans, dans tous les domaines, culturel, comme commercial, industriel, voire militaire, alors que plus de 700 entreprises françaises sont implantées en Russie, que les flux humains et matériels se sont densifiés entre nos deux pays, que la France a à cœur de conserver des relations politiques cordiales avec son partenaire de l'est de l'Europe, qu'elle continue de faire sienne la phrase du Maréchal Foch rendant hommage au sacrifice russe en août 1914 : « Si la France n'a pas été effacée de la carte de l'Europe, c'est avant tout à la Russie qu'elle le doit », et qu'elle n'a pas oublié le sacrifice de millions de **Soviétiques** pour abattre le nazisme, la place de la langue russe dans les collèges et lycées de notre pays s'amenuise d'année en année, plafonnant désormais à 14-15 000 élèves. Le ministère de l'Education nationale n'a pas ouvert de postes de russe au CAPES de 2013/2014, alors que l'italien et le portugais continuent à juste titre d'être pourvus.

Paradoxe stupéfiant ! L'enseignement secondaire ne recrute plus de nouveaux professeurs de russe dans les collèges et lycées, le nombre d'élèves choisissant le russe diminue, alors que le nombre de Français expatriés en Russie pour des raisons professionnelles n'a jamais été aussi élevé ! La situation s'est totalement renversée, terme à terme, par rapport à l'époque de l'Union Soviétique !

Cette inadéquation du système éducatif secondaire français ne peut signifier qu'une seule chose : la France, dont le déficit commercial avec la Russie est chronique, est en train de laisser s'éteindre à petit feu la possibilité de former ses propres spécialistes, ses propres cadres à la connaissance fine, approfondie, équilibrée de la Russie, de sa langue, de sa culture, de ses modes de vie et de pensée, bref à tout ce qui permet de se comporter de manière adéquate avec un interlocuteur russe dans une négociation ou la mise en œuvre d'un projet, quel qu'il soit. Très bientôt, notre pays sera obligé de s'en remettre à d'autres analystes et spécialistes. Il nous paraît conforme à son intérêt bien compris que notre pays préserve une capacité autochtone, « à la française », de regarder la Russie, de lui parler et d'agir avec elle.



Voici à titre d'illustration la supplique que nous écrivait, dans une lettre datée du 17 octobre 2008, le Service français de traduction de l'ONU à New-York :

« Il est plus que jamais impérieux pour l'Organisation des Nations Unies de pouvoir compter parmi son personnel linguistique, singulièrement dans son Service d'interprétation, des russisants de talent en nombre suffisant. Il nous paraît donc opportun d'encourager les lycées de choisir le russe en première, deuxième ou troisième langue, l'idée étant de les intéresser d'ores et déjà à une carrière d'interprète, de traducteur ou de rédacteur de procès-verbaux de séance de l'ONU. »

Depuis des années, nous alertons les autorités de notre pays de cette lente érosion, de cette inexorable disparition d'un atout que la France des années 1950-1975 avait été la seule en Europe à forger. La langue russe y était alors enseignée dans des centaines d'établissements secondaires, et les parents pouvaient en confiance pousser leur enfant à choisir l'étude de cette langue de haute culture : ils savaient qu'il pourrait poursuivre jusqu'au baccalauréat, même en cas de déménagement.

En vain. Approchés sur cette évolution très préoccupante, le ministère de l'Education nationale, les recteurs, les hauts fonctionnaires des rectorats font montre le plus souvent d'une réserve hautaine, voire d'un dédain presque sarcastique pour la langue et la culture russes, pour la Russie en général. Rien d'étonnant que Dominique Fernandez ait pu écrire récemment que l'élite intellectuelle française était d'une stupéfiante ignorance de la culture russe. Que ne lit-elle la correspondance Mauriac-Pompidou, qui s'accordaient tous deux pour dire tout ce que leur compréhension du monde contemporain devait à la lecture des *Possédés* de Dostoïevski ! Alors que des dizaines de milliers de jeunes Russes apprennent le français et rêvent de la France, encouragés en cela par leurs enseignants et leur hiérarchie à tous les niveaux, et avec un enthousiasme et une jubilation telles qu'il faut les voir pour les croire, cette morgue et cette ignorance françaises font honte et inquiètent. A force de se décerveler, la France finira par se renier elle-même.

Monsieur le Président de la République, cette évolution n'est pas fatale. La logique comptable, celle des ratio élèves/professeurs, appliquée à la lettre par des chefs d'établissements que les matières dites « petites » gênent dans la mise au point des emplois du temps, entraîne des fermetures de plus en plus fréquentes de classes et de postes de russe, même là où le nombre d'élèves est très honorable. Dans certains cas nous comprenons cette logique, mais ce qui nous préoccupe, c'est que « l'effet systémique » de ces mesures locales de fermeture de postes dans toutes les académies de France échappe au regard. En effet, démultipliées dans les 25 rectorats, acteurs régionaux, ces décisions de fermeture, additionnées les unes aux autres, ont un effet « pervers » que personne ne maîtrise plus au plan national : la disparition progressive de l'offre de la langue russe dans l'enseignement secondaire. Or, il en va en matière de diversification des langues comme dans le commerce : c'est l'offre qui suscite la demande, et non l'inverse ; et l'offre en la matière ne peut être que le fruit d'une démarche volontariste des pouvoirs publics. Sans soutien institutionnel pas de diversification des langues : le sauvetage de l'allemand en est la meilleure preuve.

Association Française des Russisants

9, rue Michelet, 75006 Paris - Tél. : 01 43 26 50 89 - Fax : 01 43 26 16 23

Adresse électronique : contact@afr-russe.fr

Site : <http://www.afr-russe.fr/>




Cette évolution ne correspond ni au voeu exprimé du ministère de l'Education nationale, ni à sa politique affichée de diversification des langues; elle va à l'encontre du discours que tiennent aussi bien le ministre français de l'Education nationale que vous-même, Monsieur le Président de la République, à vos homologues russes; elle dément dans les faits les accords officiels signés entre les deux pays; et surtout, insistons, elle ne permettra bientôt plus à la France de disposer des russisants français – même en nombre raisonnable – dont elle a besoin pour soutenir le développement de ses relations économiques, commerciales, culturelles et scientifiques avec la Russie, puissance émergente, et pour assurer le rayonnement de sa langue et de sa culture dans ce vaste pays.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, d'user de votre autorité et des prérogatives de votre haute fonction pour que l'Etat, ses différents ministères et grands établissements, accordent à l'étude de la langue et de la culture russes une place plus conforme aux intérêts bien compris de notre pays et à la richesse de la culture russe.

Je vous remercie pour votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma respectueuse et haute considération.

Philippe Comte
Président de l'Association Française des Russisants
Maître de conférences de langue et civilisation russes
contemporaines à l'université Paris I Panthéon Sorbonne

comte.philippe1@free.fr
06 31 28 87 90


ASSOCIATION FRANÇAISE
Des RUSSISANTS
9, RUE Michelet
75006 PARIS